



**CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX**

**COMITÉ DU REBOISEMENT ET  
DE LA GESTION FORESTIÈRE**

Distr.  
GÉNÉRALE

CRF(LVIII)/4  
6 novembre 2024

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-HUITIÈME SESSION  
Du 2 au 6 décembre 2024  
Yokohama (Japon)

## **SYNTHÈSE ANALYTIQUE**

### **Synthèse de l'évaluation a posteriori des projets**

**PP-A/56-340-1 :  
Renforcement des capacités en gestion des incendies  
de forêt et de terres en Indonésie**

**PP-A/56-340-2 :  
Prévention des incendies et réponse à ceux-ci dans les forêts et  
plantations tropicales au Pérou**

**Préparée par  
Johann Georg Goldammer (Consultant international)  
Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC)**

**Novembre 2024**

## **Sigles et abréviations**

|        |   |
|--------|---|
| CIBT   | Conseil international des bois tropicaux  |
| FNUF   | Forum des Nations Unies sur les forêts  |
| FORIG  | Institut de recherche forestière du Ghana   |
| GDF    | Gestion durable des forêts  |
| GFMC   | Centre mondial de surveillance des incendies  |
| GIF    | Gestion intégrée des feux   |
| GWFN   | Réseau mondial sur les feux de végétation   |
| IWPM   | Mécanisme international de préparation aux feux de végétation                           |
| OIBT   | Organisation internationale des bois tropicaux  |
| PEDRR  | Partenariat pour la réduction des risques environnementaux et de catastrophes           |
| SPPI   | Interface sciences-politiques-praticiens  |
| UICN   | Union internationale pour la conservation de la nature                                  |
| UNDRR  | Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes                            |
| UNGA   | Assemblée générale des Nations Unies  |
| UNISDR | Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe |
| PNUE   | Programme des Nations Unies pour l'environnement  |

**Synthèse de l'évaluation a posteriori  
des projets relatifs aux feux de forêt en Indonésie et au Pérou  
et  
Préconisations relatives à la politique ultérieure de l'OIBT se rapportant à la  
gestion intégrée des feux dans les forêts tropicales et les paysages riverains**

## 1. Introduction

### 1.1 Contexte et objectifs des projets

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation ainsi que la gestion et l'utilisation durables des ressources forestières tropicales et le commerce associé. L'OIBT élabore des documents d'orientation convenus au niveau international pour promouvoir la gestion durable et la conservation des forêts et elle aide ses pays membres tropicaux à adapter ces politiques aux circonstances locales et à les mettre en œuvre sur le terrain par le biais de projets.

L'OIBT est un membre essentiel du Groupe consultatif sur les incendies de forêt (WFAG), qui a été créé dans le cadre de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR), et elle collabore avec le Réseau mondial sur les feux de végétation (GWFN) ainsi que le Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC). En tant sa qualité d'institution coopérante rattachée à l'ONU et travaillant sur la gestion intégrée des feux (GIF), l'OIBT aide ses pays producteurs membres à développer la gouvernance et les capacités institutionnelles en matière de GIF, notamment la participation de la société civile, en promouvant des techniques efficaces et les bonnes pratiques en matière de prévention et de gestion des feux en milieu tropical.

Deux projets financés par l'OIBT ont fait l'objet d'une évaluation a posteriori approfondie, comme suit :

|                      |   |
|----------------------|---|
| <b>PP-A/56-340-1</b> | <b>Renforcement des capacités en gestion des incendies de forêt et de terres en Indonésie</b>           |
| <b>PP-A/56-340-2</b> | <b>Prévention des incendies et réponse à ceux-ci dans les forêts et plantations tropicales au Pérou</b> |

Les annexes 1 et 2 présentent en détail les réalisations et les enseignements tirés des deux projets. Les évaluations a posteriori portant sur ces projets sont résumées dans la 2<sup>e</sup> partie. Les deux projets ont contribué de manière notable à la prévention et à la gestion des feux en Indonésie et au Pérou. Les informations et connaissances techniques, ainsi que les enseignements tirés des deux projets susmentionnés, financés par le Fonds d'urgence du gouvernement japonais, sont essentielles pour la politique de l'OIBT en matière de feux de forêt et les travaux de l'Organisation en matière de projets.

### 1.2 Objet et portée de l'évaluation

#### 1.2.1 Objet de l'évaluation

L'évaluation des projets relatifs aux feux de forêt en Indonésie et au Pérou avait pour objet de mettre en évidence les résultats favorables et, le cas échéant, défavorables, les raisons des succès et des échecs, la contribution des projets à la mise en place d'une gestion durable des forêts, et d'en tirer des enseignements susceptibles d'être exploités pour améliorer des projets ultérieurs de même type et formuler des préconisations de politique destinées à promouvoir la gestion intégrée des feux en milieu tropical. Les préconisations en matière de politique recouvrent la gestion intégrée des feux en milieu tropical. L'évaluation doit également se référer aux recommandations pertinentes du rapport sur la méta-évaluation de projets de l'OIBT précédemment évalués [ITTC-JC(XLV/2)].

En outre, cette évaluation avait également pour objet d'évaluer l'application des *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* (PS6) s'agissant d'encourager la gestion intégrée des feux en milieu tropical, ce en examinant les résultats, les réalisations et les enseignements tirés des projets relatifs aux feux de forêt en Indonésie et au Pérou, en vue de produire, entre autres, les éléments suivants :

1. Un rapport d'évaluation a posteriori mettant en évidence l'évaluation des projets relatifs aux incendies en Indonésie et au Pérou (PP-A/56-340-1 et PP-A/56-340-2) à la lumière des politiques sectorielles, des priorités de développement et de la gestion durable des forêts ; les résultats et les répercussions des deux projets; et l'efficacité de la diffusion des résultats des projets:

2. Un rapport technique réunissant les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la prévention et de la gestion des feux de forêt dans le cadre des projets menés en Indonésie et au Pérou, ainsi que des recommandations de politique destinées aux travaux ultérieurs de l'OIBT en matière de gestion des feux de forêt, y compris sur le plan de l'application des *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* s'agissant de promouvoir la gestion intégrée des feux en milieu tropical.

Il sera fait référence à la synthèse de l'évaluation des projets achevés de l'OIBT et à l'application des *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* dans le contexte du Groupe thématique sur les feux de forêt (CRF(XLIX)/5b).

## 1.2.2 Portée de l'évaluation

### a) Analyser et évaluer les projets relatifs aux feux de forêt en Indonésie et au Pérou

1. Le rôle global et la contribution des deux projets à la lumière des politiques sectorielles, des programmes de développement, des priorités et des exigences en matière de promotion du cadre de gestion intégrée des incendies en vue d'accompagner la gestion durable des forêts en Indonésie et au Pérou.
2. La situation des incendies de forêt dans la zone cible des projets, l'efficacité de la mise en œuvre des projets et leur efficacité à promouvoir les politiques et pratiques de gestion intégrée des incendies.
3. Les contributions d'études spécifiques à diverses activités de prévention et de gestion des incendies de forêt qui ont été préparées dans le cadre des projets en ce qui concerne la création de sites de démonstration et l'organisation de cours de formation.
4. Les résultats et les répercussions des activités menées dans le cadre des projets et leur contribution à la capacité globale des groupes cibles en matière de gestion intégrée des incendies.
5. L'efficacité de la diffusion des résultats des projets.
6. La situation d'ensemble postérieure au projet dans la zone cible du projet.
7. Les effets et conséquences inattendus, délétères ou bénéfiques, et les raisons de leur apparition.
8. Le rapport coût-efficacité dans la mise en œuvre des projets, y compris ses aspects techniques, financiers et gestionnaires.
9. Actions consécutives destinées à renforcer l'adoption des résultats des projets.
10. Le succès ou l'échec relatif des projets, y compris un résumé des principaux enseignements tirés, et l'identification de toute question ou problème qui devrait être pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre de projets ultérieurs du même type.

### b) Dresser une synthèse dans le but de :

1. Évaluer le rôle global et la contribution significative des projets à la mise en place de la gestion intégrée des feux de forêt en Indonésie et au Pérou, en tenant compte des objectifs de l'OIBT et du Plan d'action stratégique 2022-2026.
2. Évaluer l'impact global et la pertinence des projets pour l'agence d'exécution, la filière forêt-bois, le secteur de la conservation et les communautés locales concernées.
3. Évaluer la réalisation globale des objectifs et l'efficacité globale des projets.
4. Évaluer l'adéquation globale des coûts, de la structure des coûts et de l'utilisation des ressources dans le cadre des projets.

### c) Formuler des préconisations sur :

1. Les besoins de projets ultérieurs de même type.
2. Les objectifs de ces projets ultérieurs.
3. Les approches/conceptions novatrices de projets visant à améliorer la gestion intégrée des feux de forêt dans le cadre de la promotion de la gestion durable des forêts.
4. Les groupes cibles appropriés, par exemple pays, gouvernements, organisations, secteur forestier, communautés locales, etc.
5. Les dispositions organisationnelles de projets similaires.
6. Les pratiques consécutives et d'évaluation.
7. Les activités, processus, procédures et/ou programmes de suivi supplémentaires ou alternatifs dans le domaine de la gestion intégrée des feux de forêt et de la gestion durable des forêts, le cas échéant

8. Les éléments permettant d'améliorer les *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* en y intégrant les conclusions les plus récentes sur la prévention et la gestion des feux dans un paysage forestier tropical, tout en tenant compte des récentes évolutions liées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, à la conservation de la biodiversité des forêts tropicales, à la dégradation des paysages forestiers tropicaux et à la réduction de la pauvreté associée à des moyens de subsistance pérennes pour les communautés locales, y compris les femmes et l'inclusion des personnes marginalisées et défavorisées en milieu rural tropical.

### **1.3 Démarche de mise en œuvre et budget**

#### **1.3.1 Composition de l'équipe d'évaluation**

Dans l'optique de l'objet, des résultats et de la portée susmentionnés, le travail de consultation proposé a été effectué par une équipe de consultants dirigée par un consultant international doté d'une expertise et de connaissances globales sur les problématiques des feux de paysage forestier tropical. Deux consultants nationaux, l'un d'Indonésie et l'autre du Pérou, ont travaillé avec le consultant international principal.

#### **1.3.2 Activités et rapport de l'équipe**

Les travaux nécessaires à cette évaluation ont été, entre autres, les suivants :

1. Examen de documents et matériaux fournis par l'OIBT.
2. Évaluation a posteriori conduite en ligne avec les principales parties prenantes en Indonésie et au Pérou. Deux consultants nationaux effectueront les visites essentielles sur le terrain dans la zone ciblée du projet afin d'examiner la mise en œuvre sur le terrain et d'évaluer les résultats et les répercussions du projet, y compris dans le cadre de discussions avec les parties prenantes du projet et les bénéficiaires cibles.
3. Préparation d'un rapport d'évaluation a posteriori portant sur les deux projets, PP-A/56-340-1 et PP-A/56-340-2, en anglais, conformément à la portée des travaux, au format et à la liste de contrôle contenus dans le *Manuel OIBT de suivi, examen, rapports et évaluation de projets* (troisième édition). Dans ce rapport d'évaluation a posteriori devra figurer la « Réponse des autorités du pays à l'évaluation a posteriori de l'OIBT » conformément au format type.
4. Préparation d'un rapport d'orientation réunissant les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la prévention et de la gestion des feux de forêt dans le cadre des projets achevés, ainsi que des préconisations de politique pour les travaux ultérieurs de l'OIBT en matière de feux de forêt.

## **2. Résultats des évaluations a posteriori – Accent mis sur les préconisations**

Les rapports d'évaluation a posteriori portant sur les deux projets fournissent des détails sur les résultats, les enseignements tirés, les conclusions et les recommandations. Les recommandations résultant des évaluations des projets, qui ont été examinées et auxquelles les agences d'exécution ont répondu, sont résumées ci-dessous :

### **2.1 Indonésie**

#### **Nécessité de projets ultérieurs de même type et objectifs : améliorer les capacités en matière de gestion intégrée des feux et de gestion durable des forêts**

Le projet a permis d'obtenir toute une série d'éclairages et d'expériences nouvelles en matière de gestion des feux qui, dans la mesure où il a été observé que la sensibilisation et la performance des parties prenantes impliquées s'étaient manifestement améliorées, devraient servir de source d'inspiration et d'innovation. Les parties concernées ont demandé que cette activité soit élargie à d'autres sites. La formation, la fourniture d'équipements appropriés et l'amélioration des méthodes de lutte-incendie sont considérées comme essentielles. Toutefois, les projets ultérieurs devraient se concentrer sur les concepts de prévention des incendies de forêt et le remplacement de l'utilisation du feu pour la culture des terres par des méthodes alternatives.

## Groupes cibles et dispositions organisationnelles pour des projets ultérieurs de même type

Dans les activités futures, les parties à inclure devraient aller des communautés locales, villages, sous-districts, districts, villes et provinces jusqu'aux autorités centrales. Les parties prenantes concernées ont été mobilisées dans le cadre du projet, ce qui se poursuivra pour les projets ultérieurs. En Indonésie, le décret présidentiel n° 3/2020 relatif à la gestion des feux de forêt et de terre réglemente la collaboration et la coordination entre les parties prenantes dans la lutte contre les feux de forêt et de terre. Cela prouve que la réponse aux incendies et à leurs conséquences sur l'environnement et la sécurité humaine est une responsabilité partagée.

Les brigades de lutte contre les feux de forêt et de terre (*Manggala Agni*) devraient continuer d'être responsables des activités futures et de leur coordination en étroite collaboration avec les communautés locales de lutte contre les incendies (*Masyarakat Peduli Api*). Cet aspect doit être maintenu afin de renforcer le fondement de la responsabilité commune dans le traitement des questions liées aux feux de forêt et de terre au niveau local.

## Pratiques consécutives et d'évaluation

Avant de planifier et de réaliser des activités ultérieures, il est nécessaire de développer des critères et des indicateurs de mise en œuvre des activités qui serviront de référence. Sur la base de ces critères et indicateurs, il est nécessaire d'introduire et de socialiser les partenaires participants. Cela est nécessaire pour que les activités à réaliser soient mieux ciblées et clairement réglementées dès le début. Pour s'assurer que les règles sont respectées, il importe de procéder à des évaluations de routine et graduelles, de manière à ce que l'on dispose d'un délai suffisant pour les ajuster dans le cas où des améliorations doivent être apportées. Le projet a fixé des indicateurs pour les résultats de projets ultérieurs, lesquels devront s'appuyer sur les expériences tirées des activités du projet, en particulier en ce qui concerne la nécessité de les relayer en toute transparence et de manière sincère, en particulier concernant les lacunes.

## Éléments destinés à améliorer les *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales*

En visant à réduire l'occurrence/la fréquence des feux de forêt et de terres, en particulier pendant la saison sèche, ce projet est conforme aux objectifs et priorités de l'OIBT ainsi qu'aux politiques nationales pertinentes. Les politiques nationales de l'Indonésie relatives aux feux de forêt et de terres donnent la priorité à la réduction des zones brûlées dans les provinces sujettes aux incendies, ce en mettant l'accent sur les activités de prévention. Cet objectif est énoncé dans le Plan stratégique 2020-2024 du Ministère indonésien de l'environnement. Le projet mis en œuvre était conforme aux Principes 1, 16 et 24 des *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales*. Les résultats de l'évaluation de ce projet pourraient améliorer les *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales*, qui mettent l'accent sur la nécessité d'impliquer les communautés locales et sur le renforcement des capacités des brigades de pompiers (*Manggala Agni*). Sur la base des informations obtenues à partir des activités menées dans le cadre du projet, plusieurs suggestions visant à améliorer les *Directives OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* ont été formulées, comme suit :

- Le rôle des communautés dans les activités de prévention des feux de forêt et de terres, en particulier dès le stade initial, est très important et essentiel au succès des démarches durables en matière de gestion durable des forêts et de gestion intégrée des feux.
- Il est possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre en cultivant les terres sans recourir au feu, en particulier dans les zones vulnérables à la dégradation des sites et aux incendies de forêt lorsque le feu est utilisé pour la plantation.
- La nécessité d'une formation continue.
- La préparation d'installations et d'infrastructures de lutte contre les feux de forêt et de terres.
- Le renforcement de la coopération entre l'ensemble des parties prenantes.
- Envisager et élaborer des méthodes améliorées et respectueuses de l'environnement en matière de gestion des tourbières, en particulier dans le contexte de la prévention et de la lutte contre les feux de tourbière.

## 2.2 Pérou

Ces dernières années, l'emploi incontrôlé du feu et les incendies de forêt ont entraîné une augmentation de la déforestation, ainsi que la destruction et le morcellement d'écosystèmes forestiers autres, ce qui s'est traduit par une augmentation notable des incendies de forêt ayant des conséquences délétères sur les services

écosystémiques. Les préconisations du projet péruvien se concentrent donc sur le renforcement des capacités en matière de gestion intégrée des feux du Service national des forêts et de la faune du Pérou (*Servicio Nacional Forestal y de Fauna Silvestre*, SERFOR). Les préconisations sont en particulier les suivantes :

### **Développement ultérieur de capacités en gestion intégrée des feux**

Sur la base des résultats et des expériences du projet, des programmes avancés de gestion intégrée des feux et de prévention des incendies de forêt devraient être élaborés en réponse à l'emploi accru du feu dans l'utilisation des terres et le changement d'affectation des terres forestières.

### **Renforcement de la gouvernance en matière de gestion intégrée des feux**

Un directeur qualifié, chargé de la gestion intégrée des feux et spécialisé dans ce domaine, devrait être désigné au sein du SERFOR pour coordonner les travaux connexes de toutes les directions du SERFOR. Ce nouveau poste devrait être autorisé à coordonner avec d'autres administrations et agences gouvernementales sectorielles le développement d'une politique et d'une stratégie de mise en œuvre harmonisées et cohérentes en matière de gestion des feux de paysage.

### **Gestion communautaire des feux**

Élaborer et mettre en œuvre des programmes communautaires de gestion des feux impliquant activement les communautés locales, en particulier les populations autochtones et rurales. Cela permettra de s'assurer que les stratégies sont culturellement appropriées et viables sur le plan des pratiques de gestion intégrée des feux, de prévention des incendies de forêt et de gestion des matériaux combustibles forestiers.

### **Emploi d'outils avancés de télédétection et d'alerte précoce**

La formation systématique et l'emploi de systèmes de surveillance par satellite doivent être poursuivis : la capacité institutionnelle du SERFOR et les améliorations dans l'exploitation des informations spatiales ont montré des progrès notables en matière de gestion des feux de forêt. Cela devrait inclure le développement et la validation des statistiques dérivées des capteurs satellitaires et des systèmes d'alerte précoce utilisés pour les incendies de forêt.

### **Pilotage compétent des projets de gestion des feux**

Les projets ultérieurs de lutte contre les incendies de forêt devraient envisager d'engager dans toutes les unités de projet des ingénieurs forestiers, qui sont spécialisés dans la gestion des feux et ont une expérience de l'optimisation de la protection, de la productivité et de la santé des écosystèmes forestiers. En outre, leurs connaissances sont essentielles pour reconstituer les habitats dégradés et atténuer des effets du changement climatique.

### **Matériel d'extinction des feux de végétation**

Il convient de fournir un équipement adéquat de lutte contre les feux de forêt aux commandements décentralisés du Corps général des pompiers volontaires du Pérou (*Cuerpo General de Bomberos Voluntarios del Perú*, CGBVP), en fonction de l'importance de l'incidence des feux de forêt dans chaque région.

## **2.2 Bref résumé des recommandations consécutives**

Avant de conclure et de formuler des recommandations concernant la politique ultérieure de l'OIBT en matière de gestion intégrée des feux dans les forêts tropicales et les paysages riverains (cf. chapitre 3), les questions essentielles recensées par l'évaluation a posteriori sont les suivantes :

### **Indonésie**

- Les projets ultérieurs devraient se concentrer sur les concepts de prévention des feux de forêt et sur le remplacement de l'emploi du feu pour la culture des terres par des méthodes alternatives.
- Les parties prenantes à inclure devraient aller des communautés locales, des villages, des sous-districts, des districts, des villes et des provinces jusqu'aux autorités centrales.
- Sur la base des éclairages obtenus grâce aux activités menées dans le cadre du projet, plusieurs suggestions visant à améliorer les *Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales* ont été formulées, à savoir :

- Le rôle des communautés dans les activités de prévention des incendies de forêt et de terres, en particulier dès le stade initial, est très important et essentiel au succès des démarches durables en matière de gestion durable des forêts et de gestion intégrée des feux.
- Il est possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre en cultivant les terres sans recourir au feu, en particulier dans les zones vulnérables à la dégradation des sites et aux incendies de forêt lorsque le feu est utilisé pour la plantation.
- Envisager et élaborer des méthodes améliorées et respectueuses de l'environnement en matière de gestion des tourbières, en particulier dans le contexte de la prévention et de la lutte contre les feux de tourbière.

## Pérou

- Participation du Corps général des pompiers volontaires du Pérou (*Cuerpo General de Bomberos Voluntarios del Perú*, CGBVP)
- Les projets ultérieurs de lutte contre les incendies de forêt devraient envisager d'engager dans toutes les unités de projet des ingénieurs forestiers, qui sont spécialisés dans la gestion des incendies et ont une expérience de l'optimisation de la protection, de la productivité et de la santé des écosystèmes forestiers. En outre, leurs connaissances sont essentielles pour reconstituer les habitats dégradés et atténuer des effets du changement climatique.
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes communautaires de gestion des feux impliquant activement les communautés locales, en particulier les populations autochtones et rurales. Cela permettra de s'assurer que les stratégies soient adaptées au plan culturel et pérennes sur le plan des pratiques de gestion intégrée des feux, de la prévention des incendies de forêt et de la gestion des matériaux combustibles forestiers.

### **3. Conclusions et préconisations relatives à la politique ultérieure de l'OIBT se rapportant à la gestion intégrée des feux dans les forêts tropicales et les paysages riverains**

Les conclusions et suggestions qui suivent prennent en compte les aspects suivants :

- Les enseignements tirés des projets récemment achevés en Indonésie et au Pérou, ainsi que la participation et le rôle de l'OIBT dans les enceintes internationales travaillant sur la gestion des incendies.
- Expériences acquises et progrès réalisés en matière de gestion intégrée des incendies de paysage en milieu tropical et dans d'autres zones de végétation.
- La complexité et les liens entre les tendances environnementales mondiales et les développements socio-économiques et politiques qui ont une incidence sur les régimes d'incendie de paysage et vice-versa, les régimes d'incendie ayant une incidence sur l'environnement et la société.

Dans les deux projets exécutés en Indonésie et au Pérou, les principaux problèmes recensés sont, entre autres, les suivants :

- L'emploi du feu pour la gestion des terres
- La nécessité de rechercher des alternatives pragmatiques et réalisables au plan économique pour cultiver les terres sans recourir au feu
- La nécessité de disposer d'un personnel professionnel qualifié en matière de gestion des incendies
- La nécessité de prioriser la prévention des incendies de végétation, et
- La modification des régimes de gestion des incendies de végétation en fonction du changement climatique.

Ces défis incitent les pays à rechercher une aide continue pour renforcer leurs capacités en matière de gestion des incendies, du niveau local au niveau national.

D'autres pays tropicaux et non tropicaux ont des défis et demandes similaires, et des organisations donatrices leur ont fourni une aide dans le cadre de projets de gestion des incendies similaire à celle accordée par les pays consommateurs membres de l'OIBT.

Les projets d'aide en matière de gestion des incendies ont en général une durée limitée à deux à trois années et se concentrent sur la résolution des problèmes par une réponse directe et immédiate. Si le soutien des donateurs s'interrompt ou laisse un intervalle de temps, le risque de perdre l'expérience acquise lors d'un projet antérieur est assez élevé.

Dans la méta-évaluation du GFMC « Synthèse de l'évaluation des projets achevés de l'OIBT et de l'utilisation des Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales dans le cadre du Groupe thématique relatif aux feux de forêt » (2015) ont été formulées les conclusions suivantes:

### **Des projets aux processus**

*L'évaluation des projets OIBT et l'expérience générale du GFMC en matière de projets de gestion des feux au niveau mondial ont révélé que, dans la plupart des cas, un seul projet de gestion des feux peut ne pas donner des résultats satisfaisants sur le plan de sa durabilité, de son efficacité et de l'efficacité de ses approches individuelles.*

*L'un des enseignements majeurs de ces dernières années est que l'approche traditionnelle des acteurs internationaux, qui consiste à aborder les questions de développement dans le cadre de projets limités en termes de durée et de budget, en travaillant souvent avec des partenaires au sein d'institutions gouvernementales dans lesquelles un renouvellement régulier du personnel peut entraîner une mémoire institutionnelle assez faible quant à l'héritage du projet, pourrait devoir être remplacée par une approche visant à soutenir un processus de moyen à long terme. Si les structures et les mandats traditionnels des organisations internationales ne permettent pas de prendre en charge et d'accompagner des approches à long terme, il serait utile de rechercher la participation active de réseaux et d'institutions (thématiques) spécialisés, tels que le Réseau mondial sur les incendies de forêt et ses 14 réseaux régionaux, d'étudier l'utilité de créer des centres d'excellence régionaux spécialisés et d'assurer la liaison avec les accords volontaires dans le cadre du Mécanisme international de préparation aux feux de végétation (IWPM).*

### **Développement de Centres régionaux de gestion des incendies**

*Dans d'autres régions du monde, la création de « Centres régionaux de ressources pour la gestion des incendies » s'est avérée fructueuse. Ces centres servent de :*

- *Référentiel de données régionales/nationales et d'informations scientifiques et techniques sur les incendies de forêt, y compris l'expertise tirée de projets et programmes antérieurs (en ligne et physiquement dans les centres)*
- *Centre de formation pour les professionnels et les volontaires dans le domaine de la gestion des incendies dans les différents pays et dans le cadre d'accords de collaboration au niveau régional/multinational*
- *Diffusion des informations aux acteurs de la gestion des incendies, mais aussi au public, sur la prévention des incendies, l'alerte précoce et l'information en temps réel sur les incendies en cours.*
- *Facilitateur du soutien mutuel entre régions voisines dans les situations d'urgence liées aux incendies de forêt*

*L'échange d'expériences entre pays voisins par l'intermédiaire de réseaux régionaux de lutte contre les incendies de forêt fait l'objet d'une attention grandissante. Ces réseaux visent notamment à renforcer les capacités des secteurs public et privé en partageant l'expertise en matière de gestion des incendies et en élaborant des politiques en matière de gestion des incendies. À la fin de 2015, trois centres régionaux de ressources pour la gestion des incendies ont été créés dans la région de l'Europe du Sud-Est/Caucase, de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale. Ils servent de dépositaires de données, d'informations et de connaissances et facilitent l'échange et le partage d'expertise en matière de gestion des incendies entre les pays. **L'utilité de tels centres régionaux pour l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie tropicales devrait être envisagée.** Cela pourrait permettre à l'OIBT et à ses États membres de passer du parrainage de séries de projets limités en termes de durée et d'efficacité à l'appui de processus qui deviendraient durables et autosuffisants au fil du temps.*

Dans les années qui ont suivi 2015, la suggestion de développer de tels centres régionaux a été suivie d'effet pour se concentrer sur le monde tropical, ce qui a abouti à la création des quatre centres suivants :

- 2017: *Centre régional de ressources pour la gestion des incendies - Asie du Sud-Est (RFMRC-SEA) (Bogor, Indonésie). Basé à l'Université IPB, Bogor. Commanditaire : l'Allemagne, par l'intermédiaire de son Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), avec le soutien du GFMC<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> <https://rfmrc-sea.org/>

- 2020 : *Centre de ressources pour la gestion des incendies - Région Amérique du Sud (FMRC-SAR)* (Gurupí, Brésil). Basé au *Centre de suivi environnemental et de gestion des incendies (CeMAF)* et parrainé par ce dernier, Université de Gurupí, avec le soutien du GFMC<sup>2</sup>
- 2020 : *Centre régional de ressources pour la gestion des feux en Afrique de l'Est (REA-FMRC)* (Antananarivo, Madagascar). Basé au Laboratoire Terres Paysages et Développement (LLandDev) et parrainé par ce dernier, Université d'Antananarivo, École Supérieure des Sciences Agronomiques, Département des Eaux et Forêts, avec le soutien du GFMC<sup>3</sup>
- 2021-2024 : *Centre régional de ressources pour la gestion des incendies en Afrique de l'Ouest (RWA-FMRC)* (Kumasi, Ghana). Basé à l'Institut de recherche forestière du Ghana (FORIG), avec le soutien du GFMC et de l'Institut de recherche forestière du Ghana et Tropenbos International<sup>4</sup>

La création d'un cinquième centre régional en région tropicale est en cours – le Centre régional de ressources pour la gestion des incendies en Asie du Sud – qui sera basé au Népal (création en 2025, avec le soutien de l'Allemagne par l'intermédiaire de son Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) et du GFMC; accord déjà signé).

Ces centres sont tous basés dans des institutions universitaires ou de recherche indépendantes et abordent le thème de la science et de la gestion des incendies à la lumière de l'Interface science-politique-pratique (SPPI).

Au regard de la complexité croissante et du lien névralgique entre incendies de paysage, changement climatique et changements d'utilisation des terres ainsi que développements socio-économiques, les centres régionaux se sont avérés viables en termes d'accumulation d'expertise et de compétences professionnelles dans le traitement et le soutien de l'IPSR. Tous les centres sont ouverts et travaillent de manière fructueuse avec de multiples donateurs en intégrant les contributions et les engagements successifs de ces derniers au fil d'un processus qui s'appuie sur les investissements précédents, c'est-à-dire en apportant à un processus les multiples facettes des expériences et des progrès réalisés grâce à des projets locaux et opportuns limités dans le temps. Les centres d'excellence spécialisés sont en mesure d'aider les pays à élaborer des politiques nationales en matière de gestion des incendies de forêt en toute connaissance de cause et de les conseiller dans la préparation des plans de mise en œuvre.

En outre, les Centres régionaux, qui travaillent par l'intermédiaire des 14 réseaux régionaux de lutte contre les incendies de forêt, jouent un rôle essentiel dans le soutien à la coopération transfrontière en matière de gestion des incendies de paysage. Le projet Gestion des incendies de paysage dans les Balkans de l'Ouest (LFMWB), financé par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) et coordonné par Farmahem depuis Skopje (Macédoine du Nord), avec le soutien d'*Helvetas Swiss Intercooperation*, en est un exemple dans une région extratropicale. La première phase a été conçue pour être mise en œuvre au cours de la période du 1<sup>er</sup> février au 30 septembre 2026. Le budget de cette première phase est de 3,7 millions de francs suisses.

Ce projet LFMWB a pour objectif général d'accroître la résilience des forêts et des paysages des Balkans occidentaux contre les incendies, au bénéfice des populations qui dépendent de ces paysages pour leurs moyens de subsistance et leur développement socio-économique. Cet objectif est aligné sur les composantes stratégiques du cadre de la DDC : Développement résilient au changement climatique et Gestion durable des ressources naturelles. Le Centre régional de surveillance des incendies (RFMC), en tant que partenaire stratégique régional du projet doté d'une grande expertise en matière de gestion des incendies et d'une connaissance approfondie de la région des Balkans occidentaux, apporte son expertise thématique et ses canaux de coopération et de communication bien établis avec les parties prenantes nationales dans toute la région cible de la Banque mondiale. Le RFMC joue un rôle essentiel en stimulant les échanges entre la communauté scientifique et les décideurs politiques de la région cible de la Banque mondiale et en validant les preuves scientifiques servant à définir les priorités politiques des pays en matière de gestion des forêts. Le projet est soutenu par le GFMC<sup>5</sup>.

Le personnel des Centres régionaux s'appuie sur le leadership à long terme du personnel universitaire qui, contrairement aux institutions gouvernementales dont le personnel change rapidement et qui manquent souvent de mémoire institutionnelle, s'est avéré être une institution pérenne capable d'exploiter les investissements antérieurs. Ces investissements comprennent l'intégration du personnel qui a bénéficié de

---

<sup>2</sup> <https://cemaf.org/>

<sup>3</sup> <https://rfmrc-ca.org/>

<sup>4</sup> Website under construction

<sup>5</sup> <https://www.lfmwb.net/>

bourses, d'échanges universitaires et de projets de recherche multinationaux dans le domaine de la science des incendies de paysage et des sciences environnementales connexes, y compris les développements technologiques tels que l'application de la télédétection et de la science météorologique/climatique à la surveillance des incendies et à l'alerte précoce.

Face à l'augmentation rapide des problèmes liés au changement climatique, à l'emploi du feu et aux incendies de forêt dans le monde tropical, les Centres régionaux ont besoin d'un soutien supplémentaire, notamment par la création et la promotion de centres d'excellence partenaires au niveau national.

Les exemples de Centres régionaux actuellement en fonctionnement montrent que les principales avancées sont réalisées dans les pays d'accueil de ces centres. Dans le cas des projets évalués, il est évident que le *Centre régional de ressources pour la gestion des incendies - Asie du Sud-Est*, situé à Bogor en Indonésie, constitue pour l'Agence d'exécution un partenaire important, ce en raison de leur partenariat existant et de la confiance dans leur coopération. Le Centre régional offre en permanence des formations au personnel des agences nationales et infranationales en charge du secteur forestier, de la gestion des terres, du système judiciaire et de l'application de la loi, ainsi qu'aux communautés locales et aux organisations de la société civile, une constante depuis près d'une décennie. Le Centre régional joue également un rôle de conseil scientifique et technique dans l'élaboration des politiques nationales en matière de gestion des incendies et de terres.

En conclusion, il est préconisé que l'aide et les investissements futurs soutiennent la création ou le renforcement de centres d'excellence nationaux et régionaux indépendants en matière de gestion des incendies de paysage. Ainsi, l'objectif à long terme qui consiste à être autonome et à disposer des compétences capacités nationales en matière de gestion des incendies bénéficierait d'un appui adéquat, ainsi que le précisera dans le Rapport d'orientation qui va être publié en 2025.

## Annexes

Annexe 1 : Résumé des réalisations de PP-A/56-340-1-Indonésie

Annexe 2 : Résumé des réalisations de PP-A/56-340-2- Pérou

### ANNEXE 1 Résumé des réalisations de PP-A/56-340-1-Indonésie

#### PP-A/56-340-1      Renforcement des capacités en gestion des incendies de forêt et de terre en Indonésie

Budget et sources de financement :

|                                |      |              |              |
|--------------------------------|------|--------------|--------------|
| Budget total :                 |      | \$EU         | 1,131 663,16 |
| Budget de l'OIBT :             |      | \$EU         | 1,105 263,16 |
| Gouvernement du Japon (MoFA) : | \$EU | 1,105 263,16 |              |
| Gouvernement de l'Indonésie :  |      | \$EU         | 26 400,00    |

Agence d'exécution :                      Direction de la gestion des incendies de forêt et de terre (DFLFM),  
Direction générale du changement climatique, ministère de  
l'Environnement et des forêts

Date de lancement et durée :            Janvier 2021 / Prévues: 12 mois & Effective: 18 mois

Nouvelles dates approuvées    Prorogation jusqu'au 30 juin 2022 (NOLF.21-0091)  
d'achèvement du projet :

#### I. Introduction

Cette Activité du PTB est financée au titre d'une activité du deuxième Axe programmatique (AP2) intitulé « Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques » et du quatrième Axe programmatique (AP4) intitulé « Questions émergentes et innovation » de la nouvelle Démarche programmatique élaborée dans le cadre de la nouvelle architecture de financement qui, conformément à la décision 8(LV), fait l'objet d'une phase de mise en œuvre à titre pilote. Le Gouvernement du Japon a financé ce projet au titre d'une aide d'urgence à la gestion efficace des incendies de forêt en région tropicale. L'accord de projet a été dûment signé en août 2020 et le projet a démarré en janvier 2021 pour une durée d'une année. Le projet a été prorogé jusqu'à la fin de juin 2022 en raison de la pandémie de Covid-19. Le rapport d'achèvement du projet et le rapport d'audit financier pour 2021 ayant été soumis en août 2022, le projet pourra faire l'objet de la procédure d'achèvement et de clôture.

#### II. Objectif du projet

En Indonésie, les pratiques de brûlage non contrôlées et non gérées sont devenues un grave problème dans la mesure où ces activités ont par le passé provoqué des incendies catastrophiques, et continuent d'en provoquer aujourd'hui, qui perturbent la santé humaine les transports, l'environnement et autres activités du quotidien. Ces problèmes devraient être traités dans le cadre de mesures et de démarches intégrées. Sachant que les activités anthropiques sont devenues un facteur majeur des incendies de forêts et de terres en Indonésie, la participation effective des communautés est fondamentale et les programmes de renforcement des capacités des brigades de lutte contre les incendies de forêts et de terres d'importance critique pour les prévenir et les réduire sur le terrain.

Ce projet avait pour objectif de développement de réduire l'occurrence des incendies de forêt et de terre dans les zones ciblées en renforçant les capacités à gérer ce type d'incendies et à employer des pratiques sans brûlage, et en accroissant les activités de prévention par des améliorations technologiques et l'élaboration de lignes directrices pratiques. Son objectif spécifique est d'améliorer la prévention des incendies de forêt et de terre en renforçant la gestion et les capacités techniques des parties prenantes dans les trois provinces cibles de Sumatra sud, Kalimantan centre et Kalimantan sud, et au niveau national.

#### III. Réalisations et produits du projet

Produit 1 : Meilleures pratiques agricoles appliquées

- Huit formations techniques sur les pratiques du zéro brûlage ont été dispensées à la communauté locale. Pour répondre aux besoins de la communauté sur cet aspect, trois formations techniques supplémentaires visant à l'autonomisation économique de la communauté ont été organisées. Toutes les formations ont été présentées sous la forme d'une préparation intégrée des terres sans avoir recours à des pratiques de brûlage.
- Huit parcelles de démonstration des pratiques de zéro brûlage ont été créées par la communauté. Les pratiques n'ont pas modifié le processus de base des pratiques agricoles que les agriculteurs appliquaient et qui mettaient l'accent sur l'utilisation des déchets de biomasse résultant du défrichage. De plus, trois bassins piscicoles ont été créés pour améliorer les revenus des communautés. Les acteurs locaux ont également été associés à la formation et à la mise en place des parcelles de démonstration.

Produit 2 : Renforcement de la capacité en gestion pour traiter les problèmes d'incendies de forêt et de terre

- Quatre formations techniques à la gestion des incendies ont été dispensées à la brigade de lutte contre les incendies de forêt (Manggala Agni) initialement ciblée. Cependant, compte tenu de l'importance de cette formation, sept formations supplémentaires en gestion des incendies ont été organisées pour toucher toutes les casernes de pompiers locales des trois provinces. En outre, trois formations de base à la gestion des incendies ont été organisées pour les nouveaux membres de Manggala Agni et trois formations à la mécanique des engins de lutte incendie ont été organisées spécifiquement à l'intention de toutes les casernes de pompiers infra-locales dans les trois provinces.
- Un nouveau dispositif de surveillance et d'établissement de rapports a été mis au point pour la patrouille de prévention des incendies (Dispositif d'information des patrouilles incendie SMART) en collaboration avec la Faculté de mathématiques et de sciences naturelles (FMIPA) de l'Université IPB. Ce dispositif était également doté d'une vidéo mode d'emploi et d'un manuel pour la mesure des paramètres. La manifestation de lancement du Dispositif a eu lieu en juillet 2022 avec un séminaire national sur la prévention des incendies de forêt et de terre : politique, approche sociale, innovation technologique. Les applications ont été utilisées non seulement sur le site du projet, mais aussi dans toute l'Indonésie.
- Une tenue de sécurité et du matériel de lutte incendie a été fourni pour aider Manggala Agni à mettre en œuvre la lutte contre les incendies. Ils comprennent des vestes de sécurité, des chaussures de sécurité, des pompes à eau portables, des motos, des émetteurs-récepteurs portatifs et des tuyaux à oxygène portables.

Produit 3 : Les actions de prévention des incendies de forêt et de terre ont augmenté et la coopération pour la prévention des incendies de forêt entre les institutions locales, le secteur privé et les communautés a été renforcée

- Malgré les mesures de restriction sur les déplacements et les réunions en présentiel prises en raison de la pandémie de Covid-19, l'Université IPB a réussi à organiser sept séries mensuelles de webinaires en ligne sur la gestion des incendies. Suite aux commentaires positifs des participants, cinq webinaires supplémentaires sur les incendies ont été organisés par le MoEF. Des experts et des praticiens internationaux en matière d'incendies y sont intervenus et les webinaires ont été visionnés par de nombreux participants de la région.
- Les synergies et la coopération entre les acteurs de la lutte incendie aux niveaux national, régional et sur site ont été renforcées pour améliorer la mise en œuvre de la gestion des feux de forêt et de terre.
- Les efforts de sensibilisation ont été favorisés en diffusant les travaux du projet par le biais des médias, des médias en ligne (y compris un site web officiel) et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram).

Lors de la mise en œuvre du projet pendant la pandémie de Covid-19, l'équipe du projet a rencontré d'importantes difficultés dans la gestion du temps et la coordination avec les parties prenantes impliquées pour mener à bien toutes les activités prévues par le projet. Des communications et une coordination intenses entre l'agence d'exécution, l'agence CCFLFM à Sumatra et Kalimantan, les casernes locales de pompiers et l'unité de gestion du projet, y compris un engagement fort et un soutien total de la part des parties prenantes, ont été l'élément majeur qui ont permis de mener le projet à bien. En général, toutes les activités prévues ont été pleinement mises en œuvre conformément à la conception initiale du projet et ont, dans une certaine mesure, traité les questions sexospécifiques pour faciliter leur participation à la gestion des incendies. Mais des écarts ont également été constatés à la hausse dans le sens où les résultats obtenus ont dépassé les objectifs fixés.

#### **IV. Acquis et répercussions**

Le projet a réussi à renforcer la capacité des parties prenantes sur les aspects gestion et technique dans les trois provinces ciblées : Sumatra du Sud, Kalimantan central et Kalimantan du Sud, et au niveau national grâce à une série de formations, d'ateliers et de webinaires destinés à encourager les pratiques du sans-brûlage et les dispositifs de patrouille SMART, ainsi que la fourniture d'équipements de prévention et de sécurité incendie. Les principaux résultats du projet sont notamment les suivants :

- Les groupes de Lutte incendie communautaire (Masyarakat Peduli Api) sont devenus des vecteurs de changement dans la prévention des incendies de forêt et de terre grâce aux meilleures pratiques agricoles/à la gestion agricole et sylvicole durable dans leur voisinage et à la mise en œuvre de pratiques du zéro brûlage.
- La performance des pompiers forestiers et terrestres (Manggala Agni) et des responsables publics en matière de gestion des incendies de forêt et de terre, et de réponse efficace aux incendies de forêt et de terre a été améliorée.
- La participation de toutes les parties prenantes à la prévention des incendies de forêt et de terre a augmenté grâce à une meilleure coordination et communication sur les questions relatives aux incendies de forêt et de terre.

Les connaissances et les compétences acquises grâce aux formations dispensées dans le cadre du projet et le matériel fourni assureront avec efficacité un bon système de soutien pour les activités quotidiennes de lutte incendie dans les trois provinces ciblées : Sumatra du Sud, Kalimantan central et Kalimantan du Sud. Les communautés sont encouragées à participer plus activement à la prévention des incendies. L'approche intégrée de préparation des terres sans brûlage est devenue une politique nationale de prévention des incendies de forêt et continuera d'être élargie.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Les enseignements tirés de l'identification et de la conception du projet jusqu'à l'achèvement de ses activités peuvent être résumés comme suit :

- Le projet a été bien formulé et préparé pour traiter l'amélioration de la prévention des incendies à travers le renforcement de la gestion et de la capacité technique des parties prenantes. La flexibilité permettant d'ajuster la portée et le calendrier des activités a été un facteur important pour la réussite de la mise en œuvre du projet dans un contexte de pandémie de Covid-19.
- En termes de fluidité de la mise en œuvre du projet, il est tout à fait nécessaire d'assurer une bonne communication, compréhension et soutien entre les parties prenantes au projet, ce qui nécessite davantage de coopération, d'engagement et de soutien. La mise en œuvre du projet doit également être adossée à une solide unité de gestion dotée du personnel-cadre du projet capable de gérer les opérations administratives, financières et de terrain.
- Les travaux complexes de gestion des incendies nécessitent une synergie entre toutes les parties prenantes et leur collaboration, y compris les pouvoirs publics, les pompiers, le secteur privé, les communautés, les universités, les organisations non gouvernementales et les agences internationales.
- La participation de la communauté à la prévention des incendies doit être encouragée, aidée et facilitée de temps à autre par les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes.
- L'autonomisation économique est nécessaire pour augmenter les revenus des communautés en tant qu'incitation à participer aux programmes de prévention des incendies. L'agroforesterie et la sylvo-pêche sont des régimes agricoles préconisés.
- Les pompiers (Manggala Agni) doivent être formés périodiquement pour maintenir et améliorer leurs capacités en matière de gestion des incendies.
- Le matériel de prévention des incendies doit être renouvelé au fil du temps pour répondre aux besoins de qualité et de quantité.

Les activités achevées ont permis d'obtenir les produits du projet qui avaient été définis. Il est important d'assurer la durabilité des résultats du projet qui ont été obtenus. La mise en œuvre du projet a suscité des synergies et une collaboration entre les parties prenantes, notamment au niveau de leur apport en ressources et de leur soutien, qui sont devenues des éléments capitaux pour pérenniser les résultats du projet dans le cadre de la gestion des forêts et des incendies. L'agence d'exécution du projet et ses unités de mise en œuvre dans les provinces ont un rôle crucial à jouer dans la poursuite des activités initiées et des avantages tirés du projet. Les agences régionales, les casernes locales de pompiers et Manggala Agni se tiendront prêts à aider et à assister les communautés dans la mise en œuvre de la préparation intégrée des terres sans pratiques de brûlage.

**VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement et les rapports techniques de l'Activité ainsi que le rapport d'audit financier de l'exercice 2021, le Comité pourra déclarer l'Activité PP-A/56-340-1 du PTB achevée, sous réserve que le rapport d'audit financier couvrant la période de prorogation de janvier à juin 2022 qui est préparé par un cabinet de vérification des comptes indépendant (Mazars-Japan) donne satisfaction. Des exemplaires des rapports connexes à l'Activité en version numérique sont à disposition sur demande auprès du Secrétariat.

**ANNEXE 2**  
**Résumé des réalisations du PP-A/56-340-2-Pérou**

**PP-A/56-340-2**                      **Prévention des incendies de forêt et réponse à ceux-ci dans les forêts tropicales et plantations forestières au Pérou**

Budget et sources de financement :

|                                |      |              |
|--------------------------------|------|--------------|
| Budget total :                 | \$EU | 1,324 088,16 |
| Budget de l'OIBT :             | \$EU | 1,105 263,16 |
| Gouvernement du Japon (MoFA) : | \$EU | 1,105 263,16 |
| SERFOR :                       | \$EU | 218 825,00   |

Agence d'exécution :                      Service national des forêts et de la faune (SERFOR),  
Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, Pérou

Date de lancement et durée :            Janvier 2021 / Prévues: 12 mois & Effective: 28 mois

**I. Introduction**

Ce projet a été financé au titre d'une activité du deuxième Axe programmatique (AP2) intitulé « Conservation de la biodiversité et des services écosystémiques » et du quatrième Axe programmatique (AP4) intitulé « Questions émergentes et innovation » de la nouvelle Démarche programmatique élaborée dans le cadre de la nouvelle architecture de financement qui fait l'objet d'une phase de mise en œuvre à titre pilote conformément à la décision 8(LV). L'accord de projet a été signé entre l'OIBT et le SERFOR en août 2020. Ce projet a été intégralement financé grâce à une généreuse contribution du Gouvernement du Japon par le biais du Ministère japonais des affaires étrangères (MoFA), et le décaissement de la première tranche des fonds de l'OIBT a été opéré en janvier 2021. Une version acceptable du rapport d'achèvement ayant été reçue en août 2022, la période de mise en œuvre aura duré 18 mois au lieu de 12 mois initialement prévus par l'agence d'exécution 12 (SERFOR), ce en raison des restrictions sur les déplacements et les réunions prises en lien avec la pandémie de Covid-19 au Pérou.

**II. Objectif de l'activité**

Cette activité avait pour objectif de contribuer à conserver les écosystèmes forestiers et autres types de végétation sauvage sous la menace des incendies de forêt. Son objectif spécifique est de réduire les incendies de forêt en renforçant les capacités des autorités nationales et locales à mener des actions urgentes pour prévenir les incendies et y répondre. Au nombre des retombées favorables de cette activité figurent la réduction de la disparition du couvert forestier, des écosystèmes et des habitats naturels de la flore et de la faune sauvages; une capacité accrue des autorités nationales et locales à prévenir les incendies de forêt et à y répondre; la réduction des émissions de gaz à effet de serre; et une plus grande sensibilisation aux incendies de forêt de manière à accélérer la mise en œuvre des plans de lutte nationaux et régionaux contre les incendies de forêt. En outre, le projet apportera un appui aux institutions concernées au moyen d'un système d'alerte précoce et d'information et diffusera la réglementation liée aux forêts.

**III. Réalisations et produits de l'activité**

Cette activité du Programme de travail biennal (PTB) de l'OIBT a été conçue pour améliorer la prévention et le contrôle des incendies de forêt, en privilégiant cinq départements (Cajamarca, Huánuco, Junín, Pasco et Ucayali). Sur la base du rapport d'achèvement et du rapport d'évaluation à mi-parcours, les réalisations et les produits résultant de la mise en œuvre des activités pertinentes de cette Activité du PTB peuvent être principalement résumés comme suit :

- La coordination et la coopération entre les autorités nationales, régionales et les communautés locales ont été améliorées sur le plan du travail de prévention et de lutte contre les incendies de forêt.
- Les communautés rurales en particulier ont été mieux sensibilisées à la valeur des forêts et à l'importance de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt.
- La capacité des organismes publics, des pompiers et des communautés locales à prévenir et à répondre aux incendies de forêt a été renforcée.
- Des protocoles de prévention des incendies de forêt et de lutte contre les incendies de forêt ont été élaborés, validés et mis à disposition.

- Les brigades de pompiers volontaires des cinq départements couverts par le projet ont été renforcées par des formations axées sur la lutte contre les feux de forêt et la fourniture de tenues adaptées.
- Les communautés locales et/ou autochtones ont été impliquées dans les réseaux de prévention des incendies et d'intervention.
- Les systèmes et services d'information géographique et de télédétection du SERFOR ont été renforcés et l'efficacité et l'efficacités globales du système de surveillance des incendies de forêt ont été renforcées et améliorées dans l'ensemble du pays.
- Un nombre significatif d'organisations/associations communautaires ont contribué ou participé à la mise en œuvre du projet, un aspect important pour réaliser et pérenniser le produit 1 (meilleure gestion forestière et agroforestière et meilleures pratiques de gestion des déchets agricoles) et le produit 4 (Gestion des connaissances et sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêt). En revanche, aucun élément ne permet d'affirmer que des organisations communautaires aient été réhabilitées ou d'autres créées, un résultat qui était prévu dans l'activité 1.3.1.
- Contribution au renforcement substantiel du Département de formation et d'autonomisation du SERFOR, en améliorant sa capacité à organiser et à mener des formations et un renforcement des capacités pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêt, ce de manière continue et plus systématique. Dans la mesure du possible, pendant la courte durée du projet, grâce à la plateforme numérique EDUCA du SERFOR, les supports de formation, les programmes et la méthodologie des cours ont été adaptés pour atteindre les trois groupes cibles – autorités publiques, pompiers et producteurs ruraux – en ligne et, si possible, en présentiel.
- La formation dispensée aux brigades de pompiers a attiré un grand nombre de participants, avec 287 personnes initialement inscrites pour assister aux sessions de formation en ligne et en présentiel. De plus, sur ces 287 personnes inscrites, 209 ont assisté aux quatre sessions de formation organisées dans le cadre de ce volet formation/autonomisation.

Cette activité du PTB a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours conduite en juin 2022 par le consultant Manoel SOBRAL FILHO, dont les principales conclusions sont résumées dans le document du Comité CRF(LVI)/4.

#### **IV. Acquis et répercussions**

Les principaux résultats et répercussions, qui ont été obtenus grâce à la mise en œuvre des activités pertinentes, peuvent être résumés comme suit :

- La motivation et l'aptitude d'organisations sélectionnées et de centaines de personnes à prévenir et à combattre les incendies de forêt ont été augmentées/renforcées ; on notera en particulier le renforcement des brigades de pompiers (volontaires), avec plus de 200 membres formés et leur capacité renforcée pour répondre aux incendies de forêt
- La capacité accrue du SERFOR et d'autres organismes publics péruviens à planifier et à mettre en œuvre des mesures prospectives, correctives et d'intervention pour améliorer leur travail de gestion des incendies de forêt
- Les membres de communautés locales concernés/formés par les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités du projet sont désormais des agents de changement d'attitude en matière de prévention/réponse aux incendies, ce qui devrait en retour contribuer à réduire les incendies de forêt et les dommages causés par les incendies
- L'amélioration des compétences/le renforcement des capacités ont contribué à améliorer la gestion des incendies de forêt, ce qui contribuera en retour à réduire les émissions de dioxyde de carbone causées par les incendies de forêt et aidera à maintenir les services écosystémiques procurés par les forêts
- La formation et le renforcement des capacités peuvent également générer des gains économiques pour les producteurs locaux qui adoptent des alternatives au feu pour traiter les résidus, en utilisant par exemple les déchets pour le compostage/les engrais, comme enseigné/promu par le projet
- La capacité renforcée du SERFOR et les outils et plateformes de formation renforcés/développés faciliteront l'intensification de la formation/le renforcement des capacités, y compris dans les départements non couverts par le projet

S'agissant d'un projet de 12 mois, sa durée n'est pas suffisante pour pouvoir porter un jugement définitif sur l'efficacité et les répercussions de la formation/du renforcement des capacités susmentionnés. Une évaluation approfondie de l'efficacité et des répercussions pourrait être menée dans le cadre d'une évaluation a posteriori qui, si elle est jugée souhaitable, pourrait être planifiée quelque temps après l'achèvement de cette activité du PTB.

## **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Réduire les incendies de forêt/le recul de la forêt au Pérou est un objectif colossal et ambitieux. Le projet a montré cet objectif pouvait être atteint, y compris avec un budget relativement faible et un temps de mise en œuvre court, à condition que le projet soit conçu pour avoir l'appui des organismes et services gouvernementaux nationaux et régionaux compétents actifs/opérationnels et que les activités soient planifiées et exécutées suivant une approche participative, sur la base de consultations et d'une coopération élargies avec les organisations non gouvernementales et les communautés locales. Lors de la conception de futurs projets similaires dont la mise en œuvre est assumée par des organismes gouvernementaux, il est conseillé que le temps de mise en œuvre soit estimé et fixé en tenant compte du fait que des réglementations gouvernementales moins flexibles et plus chronophages entraînent souvent des délais dans le recrutement de personnel et le recours à des services, ainsi que dans l'achat de matériel /biens d'équipement, ce qui retarde la mise en œuvre des activités prévues.

Il est important de noter que le projet a été concluant sur des aspects cruciaux qui pourraient être essentiels pour leur adoption, notamment concernant la sélection/l'engagement idoines des parties prenantes, la mise en œuvre d'actions de communication et de diffusion tenant compte de la langue et d'autres aspects culturels, et le renforcement des capacités, y compris des outils/plateformes conviviaux de formation en ligne et sur le web ainsi qu'une sous-composante de la formation destinée aux «formateurs» dans le département d'Ucayali. Cependant, il est difficile de démontrer dans quelle mesure ces aspects ont été adoptés et diffusés et quels effets ils ont eus, compte tenu de la courte durée de cette activité du PTB (12 mois), sachant qu'ils apparaîtront en grande partie au moins quelques mois après son achèvement. Les actions futures visant à améliorer les perspectives de durabilité de l'adoption pourraient inclure 1) l'intensification des activités du projet (par exemple en incorporant les activités du projet dans les opérations/le budget réguliers du SERFOR et également en recherchant des fonds externes pour une éventuelle deuxième phase du projet); et 2) la mise en œuvre d'actions supplémentaires conçues spécifiquement pour promouvoir l'adoption, dont les avancées devraient faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement et les rapports techniques de l'Activité ainsi que le rapport d'audit financier de l'exercice 2021, le Comité pourra déclarer l'Activité PP-A/56-340-2 du PTB achevée, sous réserve que le rapport d'audit financier couvrant la période de prorogation de janvier à juin 2022 qui est préparé par un cabinet de vérification des comptes indépendant (Mazars-Japan) donne satisfaction. Des exemplaires des rapports connexes à l'Activité en version numérique sont à disposition sur demande auprès du Secrétariat.